

## **Résolution 920**

### **pour un système d'élection digne de notre temps**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que notre Grand Conseil procède régulièrement à des élections ;
- que notre ordre du jour est extrêmement chargé ;
- la résolution 899 « Amélioration du fonctionnement du Grand Conseil » votée par notre Grand Conseil le 16 janvier 2020 ;
- qu'il est de notre devoir de faire un usage optimal de notre temps et des ressources allouées au Grand Conseil ;
- que les modalités d'élection actuelles sont restées inchangées depuis l'adoption de notre LRGC actuelle en 1985 ;
- que des outils de vote par voie digitale existent et qu'ils sont simples, performants et sûrs ;
- que la période de confinement a permis à de nombreuses institutions et sociétés d'expérimenter avec satisfaction ces systèmes de votes, notamment lors d'assemblées générales ;
- que le passage à un système de vote digital permettrait un gain de temps substantiel pour notre Grand Conseil ;
- que nous pouvons saisir l'opportunité de la nouvelle salle du Grand Conseil pour adopter de nouveaux fonctionnements,

invite le Bureau et le Secrétariat général du Grand Conseil

- à étudier toutes les possibilités de remplacer le système actuel d'élection par un système digital tout en assurant la possibilité d'un vote secret par les député-e-s et le contrôle des résultats par les scrutateurs ;
- à rendre compte de ces solutions dans un rapport au Grand Conseil ;
- à proposer une modification de la LRGC pour adopter le vote digital.